

CONGO BELGE

Service des
Télécommunications

Arrivé à



à 15 h 30 m.

TELEGRAMME

Mod. 2/T

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse :

Territoire Ruheugoni

Explication des abréviations
admisées pour les indications
de service.

D	urgent
RP	réponse payée
CR	accusé de réception
LC	télégramme différé
NLT	lettre - télégramme
TC	collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940)

Déposé à WAO le 18 à 16 h 15 m. N° 0178. 16/144

62/18513 priere renseigner télégraphiquement
etat avancement travaux maison personnal
indigene murambi protra

